

Séance du 11 mai 2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CCAS DE MONTBELIARD A L'UNION
DEPARTEMENTALE DES CCAS DU DOUBS (UDCCAS)**

L'an deux mil vingt-six,
Le onze mai
A dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 27 avril 2026, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET - Présidente,

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents 13

Etaient présents :

Mme Marie-Noëlle BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
Mme Annie VITALI, Mme Gisèle CUCHET, Mme Patricia LHOMME, Mme Brigitte HADDAD, M. Romain AJOUX, M. Patrick CANTAT, membres du Conseil Municipal

M. Joël GOMARD, M. François LEBEAU, Mme Antoinette HINGRAY, Mme Christine STOKOBER, Mme Pauline PERRIN, Mme Denise MESLIN, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services
Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

/

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

Afin de permettre à l'UDCCAS de maintenir son activité et d'apporter tout le soutien nécessaire aux nouveaux élus, les membres de l'actuel conseil d'administration de l'UD ont souhaité pourvoir au renouvellement de ce dernier.

Ainsi, chaque CCAS, s'il veut pouvoir voter pour élire le Conseil d'Administration, devra avoir désigné au préalable son représentant.

Les administrateurs sont élus pour la durée du mandat municipal; le mandat est maintenu jusqu'à la date d'installation du nouveau conseil d'administration de l'union.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration

- de donner mandat à Mme Annie VITALI, administrateur du CCAS pour le représenter au sein de l'Union Départementale
 - . Mme Annie VITALI, en qualité de titulaire
 - . M. Joël GOMARD, en qualité de suppléant

- de donner pouvoir pour voter en son nom et participer aux activités de l'UDCCAS

à Mme Annie VITALI

A ce titre, Mme Annie VITALI pourra présenter sa candidature pour siéger au sein des instances de l'UNCCAS que sont le Conseil d'Administration et le Bureau de l'UDCCAS

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter les présentes dispositions.

Pour	:13
Contre	:0
Abstentions	:0

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 12 mai 2026

Déposée en Sous-Préfecture le 13 mai 2026

Pour la Présidente et par délégation
La Directrice
Ilhame AOUAD

